

ANALYSE FEB

L'impact économique des attentats terroristes

EDWARD ROOSENS
DÉCEMBRE 2016



FEB
Fédération des
Entreprises de
Belgique



Executive summary

Outre l'indicible souffrance humaine, les attentats terroristes du 13 novembre 2015 à Paris et du 22 mars 2016 à Bruxelles ont eu des répercussions économiques considérables.

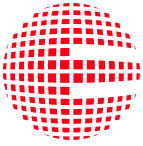
En septembre 2016, le tourisme enregistrait toujours 20% de nuitées en moins par rapport à l'année précédente. Dans le commerce, les ventes étaient toujours de 2 à 3% inférieures au niveau de l'an passé il y a quelques mois encore. La plupart des événements et activités de loisirs ont attiré nettement moins de visiteurs que d'habitude. Enfin, à Zaventem, si le nombre de passagers s'est rétabli assez rapidement, il était toujours inférieur à celui de 2015 en septembre. Il apparaît dès lors que l'impact négatif des attentats au sein des 4 secteurs les plus touchés (horeca, commerce, événementiel et transport aérien) se fait sentir/s'est fait sentir bien plus longtemps que ce que l'on pensait ou espérait au départ. Des échos plus positifs ne nous parviennent de ces secteurs que depuis quelques semaines.

Partant des statistiques et d'autres données (parfois plus anecdotiques) disponibles à l'heure actuelle, nous estimons le préjudice économique subi par l'ensemble de l'économie belge entre le 15 novembre 2015 et le 15 novembre 2016 à 2,4 milliards EUR, soit 0,57% du PIB.

Sans les attentats, l'économie belge aurait affiché une croissance de près de 2% en 2016, au lieu des 1,3 à 1,4% qui s'annoncent aujourd'hui. L'image conjoncturelle sous-jacente est donc loin d'être catastrophique, mais un certain nombre de secteurs traversent une mauvaise passe (temporaire) en raison de l'impact persistant des attentats.

Le ralentissement de la croissance a aussi quelque peu freiné dans son élan la création d'emplois dans le secteur privé. Fin 2015, le rythme de croissance s'était accéléré pour atteindre +1% par an environ, mais depuis les attentats, l'on observe un statu quo du rythme de croissance. Selon des rapports économétriques fiables, quelque 9.000 emplois de moins auraient été créés en raison du ralentissement de la croissance dans le secteur privé, faisant suite aux attentats terroristes. Par ailleurs, 2.500 travailleurs de l'horeca, du transport aérien et du commerce ont dû être mis en chômage économique pendant plusieurs mois.

Inévitablement, tout ceci a entraîné des répercussions sur les finances publiques. Outre une augmentation directe des dépenses pour la prise en charge médicale, l'indemnisation matérielle et morale, la remise en état des infrastructures et les mesures de sécurité supplémentaires (962 millions EUR, soit 0,23% du PIB), nous estimons que l'impact macroéconomique des attentats terroristes sur le budget des pouvoirs publics (hausse des dépenses liées au chômage économique, baisse des recettes fiscales et parafiscales) s'élève à 1,346 milliard EUR, soit 0,32% du PIB, pour la période allant de novembre 2015 à novembre 2016. Au total, le solde budgétaire aurait été supérieur de 0,55 point de pour cent du PIB en 2015 et 2016 si les attentats n'avaient pas eu lieu. En 2016, au lieu de se diriger vers un déficit de 2,9 à 3% du PIB, les autorités belges auraient pu limiter ce déficit à 2,5% du PIB.



1 Introduction

Le soir du 13 novembre 2015, Paris a été frappée par une série d'attentats terroristes dont le bilan s'est élevé à 130 morts et plus de 350 blessés au total. Très vite, il s'est avéré que ces attaques avaient été préparées par une cellule terroriste franco-belge ayant opéré en partie depuis Bruxelles. L'un des terroristes a pu regagner Bruxelles après les attentats et y est resté caché pendant plusieurs mois.

Suite à cela, la situation est devenue très tendue en Belgique à partir de la mi-novembre 2015. Le pays a été placé en état d'alerte maximal, des rumeurs faisant régulièrement état de l'imminence de nouveaux attentats, et de nombreuses perquisitions et actions antiterroristes ont été menées par des unités spéciales. Le 18 mars 2016, l'une de ces actions a finalement conduit à l'arrestation du terroriste fugitif le plus recherché, à Molenbeek.

Le 22 mars 2016, de nouveaux attentats ont été perpétrés par les membres restants du réseau terroriste à l'aéroport de Zaventem ainsi que dans le métro bruxellois, faisant 32 morts et plus de 340 blessés.

En plus de l'indicible souffrance humaine, ces attentats ont entraîné des coûts non négligeables pour les autorités (prise en charge médicale, indemnisation morale et matérielle, remise en état des infrastructures, dépenses supplémentaires en matière de sécurité) ainsi que des dommages macroéconomiques considérables.

En effet, les attaques terroristes ont visé des lieux dans lesquels citoyens ordinaires, hommes d'affaires et touristes ont l'habitude de se retrouver dans le cadre de leurs occupations quotidiennes (cafés et restaurants, stade de football, salle de concert, métro ou aéroport) et leur impact sur ces activités se faisait toujours sentir plusieurs mois après.

Dans cette note, nous avons tenté d'évaluer le plus précisément possible le préjudice macroéconomique total sur la base des informations disponibles à l'heure actuelle.

Ce préjudice n'inclut pas les coûts supportés jusqu'à présent par les autorités pour la prise en charge médicale des blessés (136 millions EUR), l'indemnisation matérielle et morale (25 millions EUR), la remise en état des infrastructures (161 millions EUR) ou encore les dépenses supplémentaires en matière de sécurité (240 millions EUR en 2015 et 400 millions EUR en 2016). Au total, cet impact budgétaire se chiffre à 240 millions EUR pour 2015 et 722 millions EUR pour 2016.

L'objectif de l'analyse ci-dessous est d'évaluer le préjudice macroéconomique encouru depuis un an, donc depuis les attentats de Paris. En effet, il est clair que les pertes subies par l'économie belge ont débuté à peu près à ce moment-là. À la fin du mois de novembre 2015, tous les centres commerciaux et les restaurants sont restés fermés, de nombreux événements ont été annulés et les voyageurs d'affaires comme les touristes ont déprogrammé leur voyage à Bruxelles ou en Belgique.

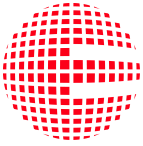
L'analyse débute par une vue d'ensemble de l'impact du terrorisme sur les différents secteurs de l'économie belge.

Elle est ensuite scindée en différentes parties afin d'examiner l'impact sur les 4 secteurs les plus touchés (horeca, commerce, événementiel et transport aérien) et d'évaluer le préjudice financier dans chacun de ces secteurs sur la base des données (statistiques ou non) disponibles.

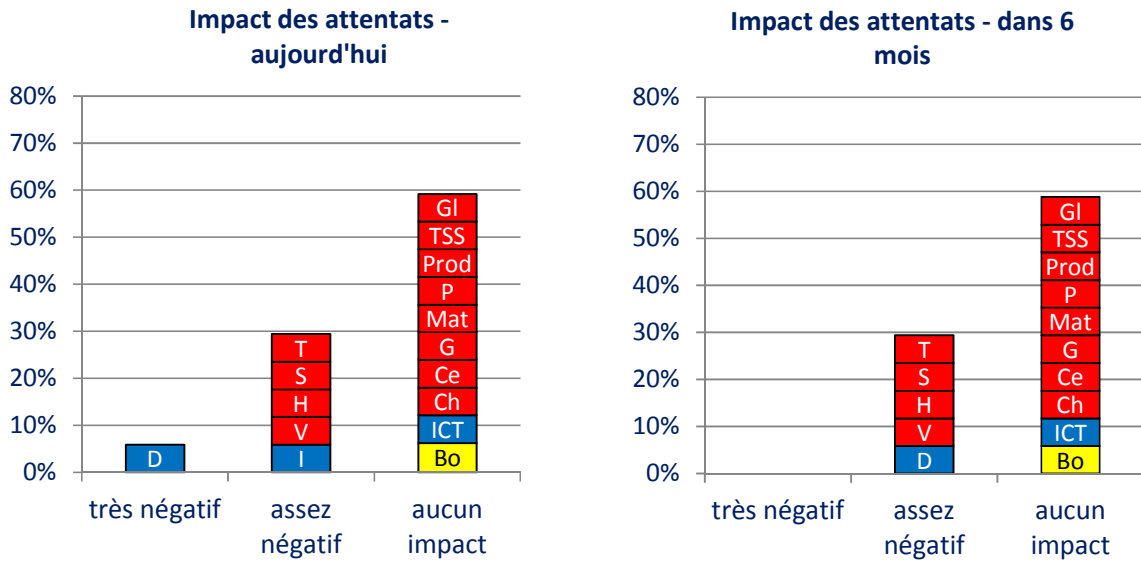
Enfin, un certain nombre de conclusions sont tirées quant à l'impact estimé des attentats terroristes sur la croissance économique, l'emploi et les finances publiques.

2. Vue d'ensemble de l'impact économique du terrorisme tel que perçu par les secteurs de la FEB

À l'occasion de l'enquête conjoncturelle semestrielle de la FEB de mai 2016, l'impact actuel et futur des attentats terroristes sur l'activité économique a été sondé dans un



GRAPHIQUE 1. Impact des attentats



certain nombre de secteurs économiques importants (graphique 1).

Il en est ressorti qu'environ 60% de ces secteurs n'avaient pas souffert des attaques terroristes et ne pensaient pas en souffrir à l'avenir. Il s'agissait notamment du secteur de la construction et du secteur des TIC ainsi que d'un certain nombre de grands secteurs industriels essentiellement axés sur le marché extérieur.

Quelque 30% des secteurs déploraient en revanche un impact plutôt négatif ou s'attendaient à subir un tel impact à l'avenir. Parmi ceux-ci, l'on retrouvait essentiellement des secteurs qui dépendent davantage de l'évolution des dépenses de consommation sur le marché domestique, tels que les secteurs de l'alimentation, du textile, et du bois et mobilier.

Un secteur important, à savoir celui de la distribution, a signalé à ce moment-là (au mois de mai, donc) subir un impact très négatif. Ce secteur s'attendait en outre à ce que cet impact négatif perdure, bien que dans une moindre mesure, au cours des 6 prochains mois.

Ainsi, cette enquête démontrait déjà que les attentats terroristes avaient provoqué une onde de choc pour le moins asymétrique au sein de l'économie belge. Les gros secteurs

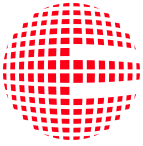
d'exportation n'ont été que peu impactés, voire pas du tout, tandis qu'un certain nombre de secteurs plus axés sur le marché domestique ont davantage souffert des attentats, à des degrés divers.

Par ailleurs, certains secteurs touchés plus durement ne sont pas membres des fédérations sectorielles de la FEB (horeca, événementiel, transport aérien) et ne sont dès lors par repris dans le graphique ci-dessus. Or, l'impact économique négatif des attentats sur ces secteurs de taille moyenne s'avère considérable.

Dans la prochaine partie, l'impact des attentats sur les quatre secteurs les plus touchés (horeca/tourisme, commerce, événementiel et transport aérien) est examiné plus en détail en partant des données (statistiques) disponibles à l'heure actuelle.

En 2013, ces quatre secteurs représentaient une valeur ajoutée de quelque 25 milliards, ce qui correspondait à environ 7,2% du PIB de cette année-là¹. Ensemble, ces secteurs occupaient 510.000 personnes en 2015.

¹ Cette analyse repose sur les chiffres de 2013, car il s'agit de la dernière année pour laquelle l'on dispose d'une ventilation régionale de la valeur ajoutée au niveau sectoriel. Les chiffres nominaux relatifs à l'impact des attentats sont convertis dans les tableaux finaux en valeurs correspondant au PIB nominal pour l'année 2016.



3 Impact sur les secteurs les plus touchés

3.1 Horeca et tourisme

3.1.1 Données disponibles concernant l'horeca et le tourisme

Au sein du secteur hôtelier, le nombre de nuitées réservées par des touristes étrangers en Belgique constitue un premier indicateur important (graphique 2).

Avant les attentats de Paris (septembre-octobre 2015), le nombre de nuitées avait progressé de près de 15% en un an. Après les attentats, les hôtels ont enregistré de nombreuses annulations et beaucoup moins de nouvelles réservations. Par conséquent, fin 2015, le nombre de nuitées affichait un recul de près de 10% par rapport à l'année précédente, soit une chute d'environ 25% en moyenne sur l'ensemble du pays. Après une brève reprise de l'activité en janvier et en février, le nombre de nuitées est reparti à la baisse à la suite des attentats de mars à Bruxelles.

D'avril à septembre, le nombre de nuitées en Belgique est resté de 15 à 20% inférieur à celui de l'année précédente en moyenne. À Bruxelles, selon la Brussels Hotels Association, l'on a enregistré une diminution du nombre de nuitées de l'ordre de 20 à 30% (situation à la mi-mai), et même de

près de 50% juste après les attentats.

Les touristes et les voyageurs d'affaires semblent seulement retrouver le chemin de la Belgique depuis quelques semaines (octobre-novembre). Cela doit toutefois encore être confirmé par les chiffres ; nous en saurons plus lorsque nous disposerons de statistiques plus récentes.

Grâce à l'application souple du régime du chômage économique, les hôteliers ont pu adapter assez rapidement leur capacité en termes d'effectif à la baisse de l'activité. Ce régime et le report temporaire des versements ONSS ont permis d'atténuer quelque peu l'impact négatif des attentats sur la rentabilité du secteur hôtelier et d'éviter une vague de faillites.

Du fait du recul (temporaire) de l'emploi, l'on a néanmoins enregistré une perte de valeur ajoutée non négligeable, sans compter que les autorités ont été confrontées à une hausse des dépenses liées au chômage économique ainsi qu'à une baisse (temporaire) des recettes provenant de la sécurité sociale en raison de la diminution des prestations de travail et du report des paiements.

Bien entendu, la chute du nombre de touristes a également exercé un impact considérable sur le chiffre d'affaires des restaurants et cafés, a fortiori au sein des grandes villes culturelles, à la côte et dans les restaurants haut de gamme, fréquentés

GRAPHIQUE 2: Nuitées de non-résidents dans hôtels et autres hébergements en Belgique



Source : Eurostat



en majorité par des touristes et des voyageurs d'affaires.

D'après la fédération bruxelloise de l'horeca, à la mi-mai, les chiffres d'affaires étaient de 40 à 50% inférieurs à la normale au sein de l'horeca bruxellois.

Une enquête menée par Unizo et Horeca Vlaanderen révèle par ailleurs que début avril, le chiffre d'affaires était inférieur d'un tiers par rapport à la normale dans l'horeca flamand et bruxellois. En Flandre occidentale (Bruges, la côte), 1 établissement sur 3 a ainsi enregistré une perte de chiffre d'affaires à la suite des attentats, contre 1 sur 5 à Anvers et 1 sur 10 dans le Limbourg.

Dans ce contexte, les restaurants et cafés ont, eux aussi, eu largement recours au régime du chômage économique.

Selon une étude de Partena Professional, dans tout le pays et pour l'ensemble du secteur horeca, le nombre de travailleurs mis en chômage économique aurait progressé de 65% par rapport à la période ayant précédé les attentats. Cette progression a même atteint les 79% à Bruxelles et les 84% dans le Brabant flamand. En Flandre, le recours au chômage économique a connu une hausse de 38% dans l'horeca.

3.1.2 Hypothèses de la FEB concernant l'impact économique du terrorisme sur l'horeca

Le déclin soudain et inattendu du chiffre d'affaires, des bénéfices et de l'emploi dans l'horeca a vraisemblablement conduit à un net recul de la valeur ajoutée² au sein du secteur. Dans un premier temps, cet impact était pratiquement de 1 pour 1, car les achats intermédiaires n'avaient pas encore pu être adaptés. En d'autres termes, les hôteliers et restaurateurs se sont retrouvés avec des stocks de biens intermédiaires invendus, qui devaient néanmoins être payés aux fournisseurs. D'où de lourdes pertes immédiates, a fortiori en ce qui concerne les denrées périssables (produits frais). Dans un second temps, les achats

intermédiaires ont davantage pu être ajustés en fonction de la baisse de la demande, ce qui a permis de limiter quelque peu les pertes dans le secteur horeca tout en entraînant cependant une nouvelle perte de chiffre d'affaires plus loin dans la chaîne d'approvisionnement (voir le point 4 ci-dessous : répercussions indirectes).

Grâce à l'application souple du régime du chômage économique, l'effectif a pu être ajusté assez rapidement pour faire face à la baisse de la demande. Aux mois d'avril et de mai, 903 et 1.051 travailleurs ont respectivement été mis en chômage économique au sein du secteur des services (principalement dans l'horeca).

Ce système a permis de limiter les pertes pour les entreprises de l'horeca et donc d'éviter une vague de faillites, mais cela a conduit dans le même temps à un recul de la valeur ajoutée dû à la diminution des prestations de travail. Pour ce qui est de la valeur ajoutée dans le secteur, le principe des vases communicants s'applique donc entre emplois et profits. Par ailleurs, comme nous l'avons vu plus haut, le chômage économique a également eu des répercussions importantes sur les finances publiques (voir le point 5.3 ci-dessous).

Tenant compte de ce qui précède et des données commentées ci-dessus, nous sommes partis des hypothèses suivantes concernant l'évolution de la valeur ajoutée au sein du secteur horeca dans les différentes régions du pays au cours de l'année écoulée (tableau 1).

Nous avons scindé l'année écoulée en 3 périodes distinctes :

- une première période marquée par un impact soudain et très important : deux fois 4 semaines après les attentats : du 15/11/2015 au 13/12/2015 et du 22/03/2016 au 19/04/2016 (soit 8 semaines au total)
- une période intermédiaire, s'étalant du 13 décembre au 22 mars et du 20 avril au

² Valeur ajoutée = chiffre d'affaires – achats intermédiaires, autrement dit la somme des salaires, des amortissements et des bénéfices.



TABLEAU 1 – Impact du terrorisme sur la valeur ajoutée dans l'horeca

HORECA					
	Hypothèses Impact			Impact en millions	Impact en % du PIB annuel régional
	Très important (8 sem.)	Considérable (36 sem.)	Limité (8 sem.)		
BX	- 40%	-20%	-5%	-291.1 €	-0.42%
VL	-25%	-10%	0%	-427.1 €	-0.19%
WAL	-10%	-5%	0%	-76.9 €	-0.09%
BE				-795.2 €	-0.21%

20 septembre, caractérisée par un impact négatif toujours considérable si l'on se base sur le nombre de nuitées (soit 36 semaines au total) une période marquée par un impact plus limité, mais toujours sensible à Bruxelles : les 8 dernières semaines, soit du 20/09/2016 au 15/11/2016.

Comme le montre le tableau 1, selon ces hypothèses, les attentats terroristes ont entraîné un impact négatif sur la valeur ajoutée dans l'horeca de l'ordre de 795 millions EUR, soit 0,21% du PIB, au cours de l'année écoulée. À Bruxelles, cet impact se chiffre même à 0,42% du PIB régional.

3.2 Le commerce

3.2.1 Données disponibles

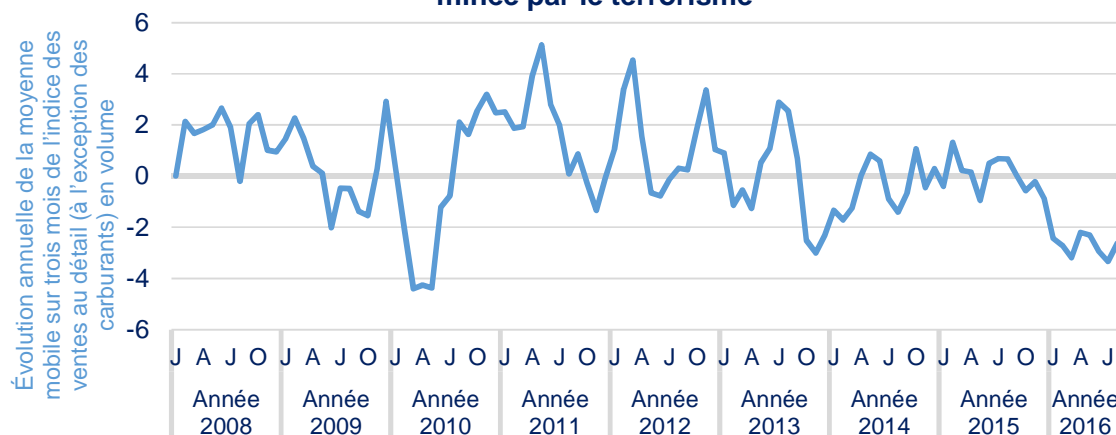
La période 2008-2014 n'a pas toujours été rose au sein du secteur de la distribution, et ce en raison de l'impact de la crise

financière, d'abord, puis de la crise de l'euro, sur la confiance des consommateurs. En outre, le secteur a dû faire face dans le même temps à la croissance de l'e-commerce, dont les principaux acteurs opèrent depuis l'étranger. Cette évolution s'est soldée par un impact défavorable sur le commerce de détail belge (en ce compris l'e-commerce belge).

Comme le montre le graphique 3, en dépit de la problématique structurelle de l'e-commerce, le commerce de détail belge a pu renouer avec une croissance légèrement positive au cours des premiers mois de 2015, notamment grâce à de meilleures perspectives d'emploi, lesquelles ont eu un impact positif sur la confiance des consommateurs.

Après les attentats de novembre 2015, le commerce de détail belge a connu un nouveau revers. Au cours du premier

GRAPHIQUE 3. La reprise de l'activité dans le commerce de détail minée par le terrorisme



Source:



trimestre de 2016, le volume des ventes au sein du commerce de détail a reculé de pas moins de 3,2% par rapport à l'année précédente.

Les attentats de mars ont ensuite entraîné une nouvelle chute importante du chiffre d'affaires. À Bruxelles, cette baisse a frôlé les -28% durant la première semaine qui a suivi les attentats. Dans le reste du pays, l'impact s'est révélé moins marqué (sans doute en raison d'un effet de glissement), mais cette tendance à la baisse du volume des ventes a perduré durant tout le printemps et l'on enregistrait toujours entre -2 et -3% au début de l'été. Les ventes de vêtements ont même affiché un recul de l'ordre de 5 à 7% en novembre, mars et avril.

Deux facteurs ont joué un rôle dans ce cadre. Premièrement, les attentats ont eu un impact sur les revenus et la confiance des consommateurs, la croissance annuelle des dépenses des ménages étant passée de 1,2% au premier trimestre de 2015 à 0,5% puis 0,3% au premier et au deuxième trimestre de 2016. Cela pourrait également s'expliquer par le fait que les consommateurs sont davantage restés chez eux durant cette période par crainte de nouvelles attaques terroristes et ont donc effectué moins d'achats (d'impulsion) non planifiés dans nos rues commerçantes (= taux d'épargne plus élevé)..

Deuxièmement, les attentats terroristes ont incité les consommateurs à préférer durant certaines périodes la plus grande sécurité physique qu'offre le commerce en ligne pour leurs achats planifiés, ce qui a surtout profité aux acteurs e-commerce étrangers (Bol, Amazon, CoolBlue, Zalando, Ali Baba, ...). En d'autres termes, les attentats terroristes

sont venus se greffer sur une faiblesse structurelle de l'économie belge.

Depuis le mois d'août, la situation semble à nouveau s'améliorer dans le commerce et l'indicateur de conjoncture de la BNB a fortement progressé en septembre et en octobre pour le commerce.

3.2.2 Hypothèses de la FEB concernant l'impact économique du terrorisme sur le commerce

Pour le commerce également, il s'agit de déterminer dans quelle mesure l'impact défavorable sur le chiffre d'affaires s'est traduit par une baisse de la valeur ajoutée. Dans un certain nombre de secteurs tels que ceux du prêt-à-porter et de l'électronique, lesquels se caractérisent par de plus longs cycles d'approvisionnement, les commerçants ont certainement dû faire face à des stocks de produits invendus relativement importants, qu'il a fallu écarter à grand renfort de réductions, avec toutes les conséquences qui s'ensuivent en termes de rentabilité et de valeur ajoutée. Dans d'autres secteurs du commerce de détail caractérisés par des cycles d'approvisionnement plus courts et des commandes plus fréquentes (p.ex. le secteur de la distribution alimentaire), les commerçants ont sans doute pu rectifier le tir plus rapidement, limitant ainsi l'impact sur la rentabilité (et donc la valeur ajoutée), mais au prix de répercussions indirectes plus importantes sur la chaîne d'approvisionnement (voir le point 4).

Au vu de ce qui précède, nous avons estimé l'impact de la valeur ajoutée dans le commerce au sein des trois régions comme illustré dans le tableau 2. Nous sommes partis du principe que les périodes marquées par un impact très négatif ont été

TABEAU 2 – Impact du terrorisme sur la valeur ajoutée dans le commerce

COMMERCE DE DÉTAIL					
	Hypothèses Impact			Impact en millions	Impact en % du PIB annuel régional
	Très important (4 sem.)	Considérable (36 sem.)	Limité (12 sem.)		
BXL	-25%	-5%	-2%	-117.8 €	-0.17%
VL	-15%	-2%	0%	-263.3 €	-0.12%
WAL	-10%	-1%	0%	-72.0 €	-0.08%
BE				-453.0 €	-0.12%



plus courtes dans le commerce que dans l'horeca (chaque fois 2 semaines après les attentats) et que la période caractérisée par un impact limité a déjà débuté à la mi-août (12 semaines). La période intermédiaire, marquée par un impact modéré, s'étend ici aussi sur 36 semaines.

Comme le montre le tableau 2, selon ces hypothèses, les attentats terroristes ont entraîné un impact négatif sur la valeur ajoutée dans le commerce de l'ordre de 453 millions EUR, soit 0,12% du PIB, au cours de l'année écoulée. À Bruxelles, cet impact se chiffre à 0,17% du PIB régional.

3.3 Secteur de l'événementiel

3.3.1 Données disponibles

Le secteur de l'événementiel est plus restreint et plus morcelé (il existe un grand nombre d'organisateur d'événements différents). De ce fait, peu de statistiques portant sur l'ensemble du secteur ont pu être trouvées.

Toutefois, il est clair que les attentats ont eu un impact considérable sur ce secteur.

Ainsi, durant la première semaine qui a suivi les attentats de novembre et de mars, de nombreux concerts (Cirque royal, AB, Forest National), événements sportifs (notamment

nombreuse lors de gros événements tels que le marché de Noël de Bruxelles.

Une certaine tendance structurelle s'est ensuite installée pendant plusieurs mois (jusqu'à l'été inclus), les gens étant moins disposés à se rendre à des événements de masse par crainte des attentats. Les communiqués de presse diffusés par certaines grandes organisations permettent de se faire une idée plus précise de l'ampleur de ce phénomène :

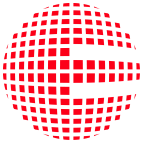
- Le nombre de tickets combi vendus pour Rock Werchter a reculé de 67.500 en 2015 à 60.000 en 2016 (-11%). D'après les organisateurs, les attentats de Bruxelles ont dissuadé de nombreux visiteurs étrangers de se rendre au festival.
- Le nombre de visiteurs lors des Gentse Feesten a quant à lui diminué de 1.380.000 en 2015 à 1.250.000 en 2016, soit une baisse de 9%. Ce sont surtout les premiers jours qui ont été marqués par un déclin considérable du nombre de visiteurs (-20%) faisant suite à la menace terroriste. Durant le premier semestre de 2016, les complexes Kinopolis du pays ont attiré 2% de visiteurs en moins qu'en 2015 et au troisième trimestre, cette baisse était même de l'ordre de 10%

TABLEAU 3 – Impact du terrorisme sur la valeur ajoutée dans le secteur de l'événementiel

ÉVÉNEMENTS – LOISIRS					
	Hypothèses Impact			Impact en millions	Impact en % du PIB annuel régional
	Très important (8 sem.)	Considérable (36 sem.)	Limité (8 sem.)		
BXL	-50%	-20%	0%	-147.2 €	-0.21%
VL	-20%	-10%	0%	-122.4 €	-0.06%
WAL	-10%	-5%	0%	-30.4 €	-0.03%
BE				-300.0 €	-0.08%

le match Belgique-Espagne) et congrès scientifiques ont été annulés. Durant ces premières semaines, l'on a également enregistré une foule particulièrement peu

par rapport à 2015.



3.3.2 Hypothèses de la FEB concernant l'impact économique du terrorisme sur le secteur de l'événementiel

Sur la base de ces données, la FEB est partie de l'hypothèse suivante : une période marquée par un impact très important sur le secteur événementiel s'étalant à chaque fois sur 4 semaines après les deux attentats et une période caractérisée par un impact considérable entre les deux attentats ainsi que de mi-avril à la fin de l'été. Au cours des deux derniers mois, l'impact des attentats sur le secteur de l'événementiel semble s'être dissipé. Ces hypothèses sont synthétisées dans le tableau 3.

Comme le montre le tableau 3, selon ces hypothèses, les attentats terroristes ont entraîné un impact négatif sur la valeur ajoutée dans le secteur de l'événementiel de l'ordre de 300 millions EUR, soit 0,08% du PIB, au cours de l'année écoulée. À Bruxelles, cet impact se chiffre à 0,21% du PIB régional.

3.4 Le transport aérien

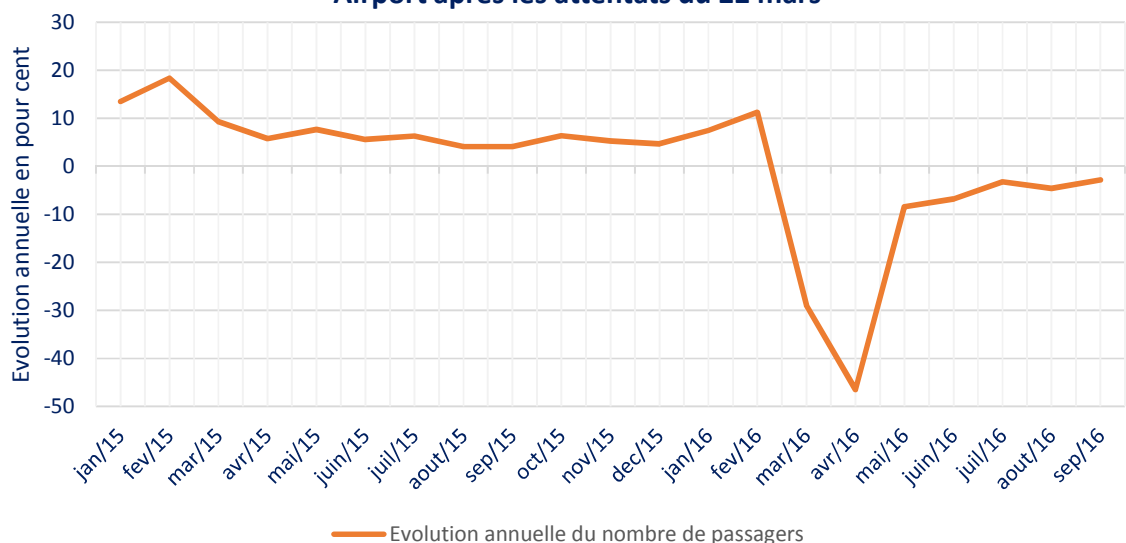
3.4.1 Données disponibles

Le dernier secteur économique important à avoir été durement touché par les attentats terroristes est celui du transport aérien. Le nombre de passagers transitant par

Brussels Airport constitue un bon indicateur de l'impact économique sur les activités liées au transport aérien (graphique 4). Il ressort de ce graphique que les premiers attentats de Paris n'ont eu que peu d'impact sur le transport aérien belge. Le rythme de croissance du nombre de passagers transitant par Brussels Airport a même légèrement progressé, passant de +5% en novembre 2015 à +11% en février 2016.

Après l'attentat perpétré au sein de l'aéroport de Zaventem le 22 mars, l'aéroport est resté fermé pendant 2 semaines. Le 3 avril, de nouveaux vols ont été organisés depuis un hall des départs temporaire. Dans le courant du mois d'avril, le nombre de vols partant de ce hall des départs a été relevé progressivement, mais les mesures de sécurité étendues provoquaient d'importantes files d'attente. Au bout du compte, le nombre de passagers a pratiquement diminué de moitié en avril 2016 par rapport à avril 2015 (1,07 million contre 2 millions). Début mai (40 jours seulement après les attentats), une partie du hall des départs était à nouveau opérationnelle et début juin, l'ensemble de l'aéroport était opérationnel. Le trafic de voyageurs s'est ensuite rapidement rétabli et en mai, il n'était plus que de 8,4% inférieur au trafic enregistré l'année précédente (1,97 million contre 2,15 millions). Depuis, le

GRAPHIQUE 4: Descente en flèche du nombre de passagers à Brussels Airport après les attentats du 22 mars



Source: Brussels Airport



nombre de passagers continue d'augmenter lentement mais sûrement à Zaventem : en juin, l'on a encore relevé une baisse de 6,8%, puis de 2,8% seulement en septembre. Par rapport à la croissance affichée l'an dernier (+4,1%), cela représente donc une chute d'environ 7 points de pour cent.

La valeur ajoutée totale réalisée dans et autour de l'aéroport dépend dans une large mesure du nombre de passagers (services de restauration, traitement des bagages, achats dans et autour de l'aéroport), mais aussi du nombre de vols (personnel de cabine, maintenance technique, nettoyage).

Au mois d'avril 2016, le nombre de vols a affiché une baisse semblable à celle du nombre de passagers (-45%) et l'évolution de ces deux variables est également similaire sur l'ensemble de l'année 2016 jusqu'à aujourd'hui (donc de janvier à septembre) : -8,4% pour le nombre de vols contre -9,7% pour le nombre de passagers à Brussels Airport.

Enfin, il convient de souligner que les activités cargo ont également été affectées par les attentats en 2016, bien que dans une mesure moindre que le trafic de voyageurs. Entre janvier et septembre, le segment tout-cargo a même réalisé une croissance en termes de volumes transportés de l'ordre de 1,2%. Toutefois, suite à la diminution du transport de fret à bord d'avions de passagers (-14,5%), l'on enregistre au total une baisse du fret transporté de 3,4% entre janvier et septembre.

3.4.2 Hypothèses de la FEB concernant l'impact économique du terrorisme sur le transport aérien

Au sein de ce secteur caractérisé par des chaînes d'approvisionnement particulièrement flexibles, le nombre de commandes passées auprès des fournisseurs a sans doute pu être adapté assez rapidement, ce qui a permis de limiter les pertes, et donc la perte de valeur ajoutée. Cette baisse des commandes a cependant exercé un impact plus important sur la chaîne d'approvisionnement tant au sein du transport aérien qu'en dehors de ce secteur (voir point 4).

Les compagnies aériennes et les fournisseurs directs (entreprises de restauration, bagagistes, entreprises de nettoyage, maintenance technique) ont, eux aussi, eu largement recours au régime du chômage économique. Au sein du secteur du transport, 736 et 862 membres du personnel ont été mis en chômage économique en avril et en mai 2016 à la suite des attentats terroristes (ce nombre inclut également le personnel du métro bruxellois). Comme expliqué plus haut, cela a permis de limiter les pertes des compagnies aériennes, mais pour la valeur ajoutée le principe des vases communicants a joué en raison de la baisse des prestations de travail.

Partant de ces observations, nous estimons que la valeur ajoutée au sein du transport aérien belge n'a que peu, voire pas du tout, été impactée par les attentats de Paris durant la période allant du 13 novembre au 20 mars (18 semaines). Du 22 mars au 3 mai (6 semaines), les attentats à Zaventem ont eu un impact très important sur la valeur ajoutée. Cet impact a ensuite diminué entre

TABLEAU 4 – Impact du terrorisme sur la valeur ajoutée dans le transport aérien

TRANSPORT AÉRIEN					
	Hypothèses impact			Impact en millions	Impact en % du PIB annuel régional
	Très important (6 sem.)	Considérable (22 sem.)	Limité (24 sem.)		
BXL	-33%	-5%	-1%	-1.2 €	0.00%
VL	-33%	-5%	-1%	-22.1 €	-0.01%
WAL	-10%	-3%	0%	-2.0 €	0.00%
BE				-25.3 €	-0.01%



début mai et mi-novembre, tout en restant considérable (22 semaines). Enfin, nous estimons qu'il n'y a plus aucun impact négatif, ou presque, depuis début octobre (6 semaines).

Nous avons également estimé que l'impact sur le secteur aérien wallon (aéroports de Charleroi et de Liège) était resté plus limité que l'impact sur les secteurs flamand et bruxellois, et ce en raison de la situation géographique de Brussels Airport.

Au vu de ce qui précède, nous avons estimé l'impact des attentats sur la valeur ajoutée dans le transport aérien au sein des trois régions comme illustré dans le tableau 4.

Comme le montre le tableau 4, selon ces hypothèses, les attentats terroristes ont entraîné un impact négatif sur la valeur ajoutée dans le secteur du transport aérien de l'ordre de 25 millions EUR, soit 0,006% du PIB, au cours de l'année écoulée. Cet impact s'est essentiellement fait sentir en Région flamande du fait de la situation géographique de Zaventem.

3.5 Impact économique total sur la croissance économique

Le tableau 5 dresse un aperçu de l'impact économique total des attentats terroristes de novembre 2015 et de mars 2016.

Selon les hypothèses décrites ci-dessus, l'impact négatif direct sur les quatre secteurs, lesquels représentent environ

7,2% du PIB, s'élèverait au total à environ 1,57 milliard EUR, soit 0,42% du PIB belge.

Pour la Région bruxelloise, l'impact négatif direct total se chiffre même à un peu plus de 0,8% du PIB régional.

4. Répercussions indirectes sur la croissance économique

Comme souligné à plusieurs reprises ci-dessus, outre ces répercussions directes du terrorisme sur la valeur ajoutée des quatre secteurs les plus touchés, les attentats ont également eu des répercussions indirectes considérables sur de nombreux autres secteurs tels que :

- le secteur de l'alimentation et des boissons, qui a enregistré moins de commandes en provenance des secteurs de l'horeca, de l'événementiel ou du transport aérien
- le secteur de l'agriculture (p.ex. la pêche), qui a aussi dû faire face à une baisse des commandes en provenance de l'horeca
- le secteur du prêt-à-porter, suite à la baisse des ventes de vêtements dans le commerce de détail
- le secteur de l'ingénierie technique et les entreprises de nettoyage, qui ont fourni moins de services au secteur du transport aérien

TABLEAU 5 – Impact économique direct total du terrorisme sur les 4 secteurs les plus touchés

	Bruxelles		Flandre		Wallonie		Belgique	
	mios	% PIB ³	mios	% PIB	mios	% PIB	mios	% PIB
Horeca	-291.1 €	-0.42%	-427.1 €	-0.19%	-76.9 €	-0.09%	-795.2 €	-0.21%
Commerce de détail	-117.8 €	-0.17%	-263.3 €	-0.12%	-72.0 €	-0.09%	-453.0 €	-0.12%
Événements – loisirs	-147.2 €	-0.21%	-122.4 €	-0.06%	-30.4 €	-0.03%	-300.0 €	-0.08%
Transport aérien	-1.2 €	0.00%	-22.1 €	-0.01%	-2.0 €	0.00%	-25.3 €	-0.01%
Total	-557.3 €	-0.81%	-834.9 €	-0.38%	-181.3 €	-0.21%	-1 573.5 €	-0.42%

³ L'impact est à chaque fois exprimé en % du PIB au prix de base (c.-à-d. hors TVA, donc pas au prix du marché), car il s'agit des seuls chiffres mis à disposition dans les comptes régionaux.



- L'industrie pétrolière, qui a fourni moins de kérosène au secteur du transport aérien
- Etc.

Les tableaux entrées-sorties de 2010 révèlent que les achats intermédiaires des 4 secteurs les plus touchés représentent 51% de leur chiffre d'affaires total. L'on constate à cet égard que ces secteurs font largement appel à des fournisseurs nationaux (78% des achats intermédiaires, soit au total 40% de leur chiffre d'affaires total).

Nous partons donc du principe que ce net recul du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée au sein des 4 secteurs les plus touchés a entraîné une seconde vague de répercussions négatives auprès des fournisseurs directs de l'ordre de 40% de l'impact initial. Afin de prendre en compte les répercussions négatives touchant le reste de la chaîne d'approvisionnement (p.ex. moins de produits chimiques pour les entreprises de nettoyage ou moins d'emballages alimentaires pour le transport aérien), nous avons estimé que les répercussions indirectes sur la valeur ajoutée domestique représentent environ 45% des répercussions directes au total, soit 0,19% du PIB.

À l'inverse, certains secteurs ont enregistré de meilleurs résultats grâce à la menace terroriste, notamment le secteur de la sécurité et celui de l'e-commerce. Toutefois, le secteur de la sécurité ne représente que 0,2% de l'économie belge et comme expliqué ci-dessus, le secteur belge de l'e-commerce n'a pas pu profiter pleinement de la forte croissance enregistrée par le secteur au cours de l'année écoulée. L'un dans l'autre, nous estimons ces répercussions « positives » (incluant également les activités de construction pour la remise en état des infrastructures) à maximum 0,04% du PIB belge.

5. Impact total sur la croissance économique

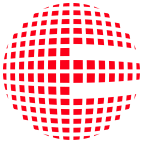
Toutes répercussions confondues, nous sommes parvenus à la conclusion que les attentats terroristes avaient exercé un impact négatif sur la croissance économique de l'ordre de 0,5 à 0,6 point de pour cent du PIB entre novembre 2015 et 2016 (tableau 6).

Sans les attentats terroristes, l'économie belge aurait donc enregistré cette année une croissance proche des 2% au lieu des 1,3 à 1,4% qui s'annoncent.

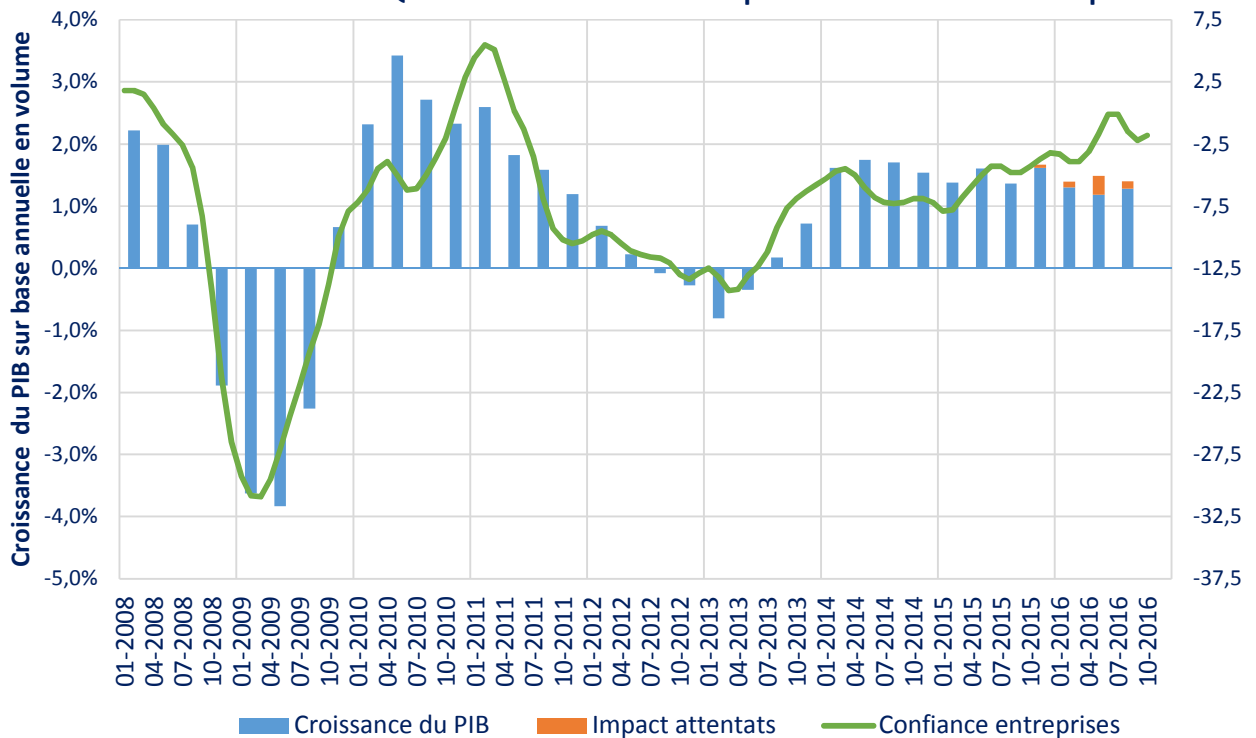
La courbe conjoncturelle de la Banque nationale de Belgique démontre par ailleurs que depuis le début de l'année, la tendance conjoncturelle sous-jacente est nettement plus favorable que ce qu'indiquent les chiffres du PIB purs. Cela s'explique dans une certaine mesure par l'impact négatif temporaire, mais considérable des attentats terroristes sur les 4 secteurs les plus touchés (graphique 5).

TABLEAU 6 – Impact total des attentats terroristes sur la croissance économique en Belgique entre novembre 2015 et novembre 2016

	En % du PIB
Impact négatif direct sur la valeur ajoutée au sein des secteurs de l'horeca, du commerce, de l'événementiel et du transport aérien	-0,42%
Impact négatif indirect sur la valeur ajoutée au sein des secteurs approvisionnant les 4 secteurs les plus touchés	-0,19%
Impact positif direct et indirect sur la valeur ajoutée dans les secteurs de la sécurité, de l'e-commerce et de la construction	+0,04%
Impact total des attentats terroristes sur la croissance de l'économie belge entre le 15/11/2015 et le 15/11/2016	<u>-0,57%</u>



GRAPHIQUE 5. Croissance économique et confiances des entreprises



Sources: BNB, estimations FEB

6. Impact total sur l'emploi

Selon des analyses économétriques fiables, l'évolution de la croissance de l'emploi au sein du secteur privé dépend de deux variables importantes : la croissance économique (élasticité à CT de 0,52) et l'évolution des coûts salariaux réels (élasticité à CT de -0,30).

Au cours de l'année écoulée, les coûts salariaux ont connu une évolution modérée suite à la modération salariale, au saut d'index et au tax shift, soutenant ainsi la croissance de l'emploi au sein du secteur privé.

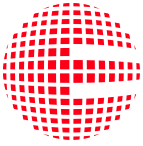
Les attentats terroristes ont toutefois ralenti le rythme de la croissance économique de 0,5 à 0,6%, ce qui a entraîné un ralentissement du rythme de la croissance de l'emploi de 0,26 à 0,32% au sein du secteur privé.

Par conséquent, en 2016, quelque 8.000 à 9.500 emplois de plus auraient pu être créés dans le secteur privé s'il n'y avait pas eu les attentats.

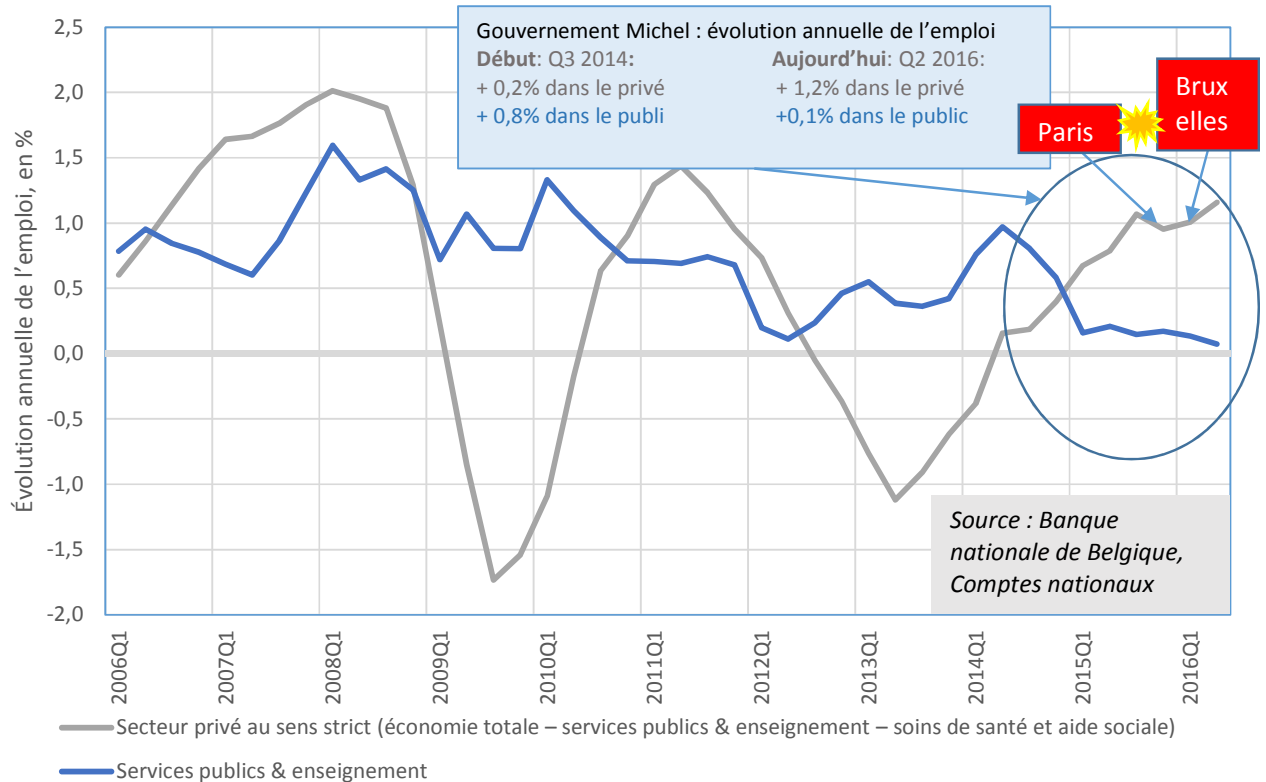
En outre, durant les mois d'avril et de mai, **2.300 travailleurs ont été mis en chômage économique** au sein des 4 secteurs les plus touchés.

Le ralentissement de la croissance de l'emploi, pourtant bien lancée, en 2016 peut également être observé dans le graphique 6.

Baromètre de confiance: solde net entre entreprises optimistes et pessimistes, moyenne trimestrielle



GRAPHIQUE 6. La croissance de l'emploi dans le secteur privé freinée dans son élan par le terrorisme



7. Impact total sur les finances publiques

Tout ceci a inévitablement entraîné des répercussions sur les finances publiques. Comme indiqué plus haut, des dépenses supplémentaires ont été nécessaires pour faire face aux conséquences des attentats terroristes (-240 millions en 2015 et -722 millions en 2016). Par ailleurs, l'impact macro-économique a lui aussi conduit à une hausse des dépenses (liées au chômage et au chômage économique) ainsi qu'une baisse des recettes fiscales et parafiscales. Ces répercussions sont synthétisées dans le tableau 7 ci-dessous.

Ce tableau montre que les attentats terroristes ont eu des répercussions considérables sur les finances publiques. Pour l'ensemble de la période allant du 15/11/2015 au 15/11/2016, l'impact sur les finances publiques s'élèverait à plus de 2,3 milliards EUR, soit 0,55% du PIB, et serait

réparti comme suit : 0,07% du PIB en 2015 et 0,48% du PIB en 2016.

Si les attentats terroristes n'avaient pas eu lieu, le déficit public aurait dès lors avoisiné les 2,5% du PIB en 2016, au lieu des 2,96 à 3% attendus aujourd'hui.

Il convient de préciser qu'il s'agit là d'une estimation prudente car aucun chiffre précis n'est encore disponible concernant l'impact d'un certain nombre de répercussions négatives et il est difficile de chiffrer précisément l'impact du terrorisme (p.ex. le report des versements des cotisations ONSS ou l'impact négatif sur les accises provenant des carburants, dans la mesure où la quantité de carburants vendus dans les stations-service a diminué, les gens s'étant moins déplacés pour se rendre à des événements, dans des cafés et restaurants ou encore dans les magasins, surtout durant le deuxième trimestre).



TABLEAU 7 : Impact des attentats terroristes de novembre 2015 et de mars 2016 sur les finances publiques de la Belgique		
Impact du terrorisme sur les finances publiques en millions EUR	2015	2016
<u>Dépenses publiques</u>	<u>-240</u>	<u>-832</u>
- Dépenses supplémentaires directement liées au terrorisme	-240	-722
Indemnisation des frais médicaux		-136
Indemnisation du préjudice moral et matériel		-25
Remise en état des infrastructures		-161
Dépenses supplémentaires en matière de sécurité	-240	-400
- Dépenses supplémentaires dues à l'impact macroéconomique du terrorisme		-110
Hausse des dépenses liées aux allocations de chômage et autres suite aux emplois non créés		-103
Hausse des dépenses liées au chômage économique		-7
<u>Recettes publiques</u>	<u>-47</u>	<u>-1.189</u>
Baisse des recettes provenant des taxes sur le travail (ONSS et CP) suite aux emplois non créés		-177
Baisse des recettes provenant des taxes sur le travail (ONSS et CP) suite au chômage économique		-11
Baisse des recettes provenant de l'impôt des sociétés (paiements anticipés) suite à la baisse de rentabilité des sociétés au sein des 4 secteurs les plus touchés (hypothèse : taux d'imposition moyen : 30%)		-225
Baisse des recettes provenant de l'impôt des personnes physiques (paiements anticipés) suite à la baisse de rentabilité des indépendants au sein des 4 secteurs les plus touchés (hypothèse : taux d'imposition moyen : 40%)		-85
Baisse des recettes provenant du précompte mobilier sur les dividendes suite à la diminution des bénéfices distribués au sein des 4 secteurs les plus touchés (hypothèse : taux d'imposition moyen : 27%)		-92
Baisse des recettes provenant de la TVA en raison de la diminution de la VA dans les 4 secteurs les plus touchés	-31	-281
Baisse des recettes provenant des accises sur les boissons suite à la diminution du chiffre d'affaires dans l'horeca et le commerce	-1	-11
Baisse des recettes provenant de l'ISOC, des CP des indépendants, du PM et de la TVA suite à l'impact sur le reste de la chaîne d'approvisionnement	-15	-307
<u>Impact TOTAL du terrorisme sur les finances publiques</u>	<u>-287</u>	<u>-2.021</u>
<u>Impact TOTAL du terrorisme sur les finances publiques (en % du PIB)</u>	<u>-0.07</u>	<u>-0.48</u>

